Image not found or type unknown

Comment se liberer de l'emprise de son voisinage

Par **andaju**, le **03/06/2014** à **14:42**

Bonjour, je me tourne vers vous car notre situation senvenime chaque jour et des envies de violance me monte au nez!

Nous sommes propriétaire d'une maison sur un terrain enclavé a la campagne, ou se croisent des droits de passages.Pour des raisons financières et professionnelles, nous vendons notre habitation seulement, le voisin, s'impose par son comportement et fais fuir toute personne qui nous rend visite, regard agressif voir intenable,carabine à la main(air comprimé), il trouve toujours une idée pour faire davantage que la foi précédente.

Nous avons du déposer un dossier BDF, ma situation est urgente, la gendarmerie s''est déjà déplacer plusieurs fois pour atteinte à la pudeur
(il uriner face à nous sur le chemin commun et devant les enfants),
il prenait des photos ma femmes et des enfants qu'elle accueil
(elle est assistante maternelle)
Il se cache et bondis dès que quelqu'un passe
Il a été empêcher les derniers visiteurs de notre maison de rentrer sur notre propriété!
Mes menaces verbales de le porter en justice le font rigoler mais je ne sais que faire ni ou m'adresser.

Merci par avance de votre lecture et je l’espère de vos éventuels conseils
Cordialement
David M.

Par **louison123**, le **03/06/2014** à **15:51**

Ces incivilités peuvent relever du trouble anormal de voisinage, il faudra constituer votre dossier avec des preuves (photos témoignages par ex des agents immobiliers et autres...etc...)
Faîtes appel à votre Protection juridique de votre assurance habitation pour éventuellement l'assigner.

Par **andaju**, le **03/06/2014** à **16:10**

merci de votre réponse rapide,
je vous tiendrais informé de l'évolution du dossier.
cordialement
David M.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés